**Quand la bouche
est saine,
tout le corps sourit.**

www.bouchesaine.ch

La santé buccale nous concerne tous.

Avoir une carie parce qu'on ne se brosse pas les dents, cela n'étonne personne. Mais presque personne ne fait le lien entre une hygiène bucco-dentaire insuffisante et une pneumonie, un accouchement prématuré ou un accident vasculaire cérébral. Et pourtant ce lien existe bel et bien: santé de la bouche et santé générale s'influencent mutuellement.

La parodontite (inflammation des tissus de soutien de la dent) peut détruire des tissus et provoquer des dommages dans tout le corps. Elle est déclenchée par des bactéries présentes dans des dépôts à la surface des dents, sur la langue, dans les espaces interdentaires et le long du rebord gingival, mais aussi par des maladies générales comme le diabète.

Une gencive rouge, enflée, rétractée ou qui saigne, des collets sensibles ou une haleine désagréable sont des signaux avertisseurs d'une parodontite.

Dans ce cas, il faut consulter l'équipe de médecine dentaire pour éviter des lésions supplémentaires du parodonte, une perte de dents ainsi que d'éventuels dommages dans le corps.
Dentistes et hygiénistes dentaires peuvent, dans la plupart des cas, traiter une parodontite et stopper son évolution. Le mieux est d'éviter d'en arriver là et de prévenir les lésions dentaires et gingivales!

Une bouche saine fait sourire tout le corps.

Une hygiène bucco-dentaire soigneuse signifie plus qu'éviter les caries ou économiser des coûts. Une bonne hygiène bucco-dentaire semble déjà protéger l'enfant à naître et réduit le risque de nombreuses maladies générales – l'hygiène bucco-dentaire est importante à tout âge! Cela ne demande pas grand-chose: se nettoyer les dents et les espaces interdentaires après chaque repas, utiliser un dentifrice fluoré et veiller à une alimentation pauvre en sucre et en acide.

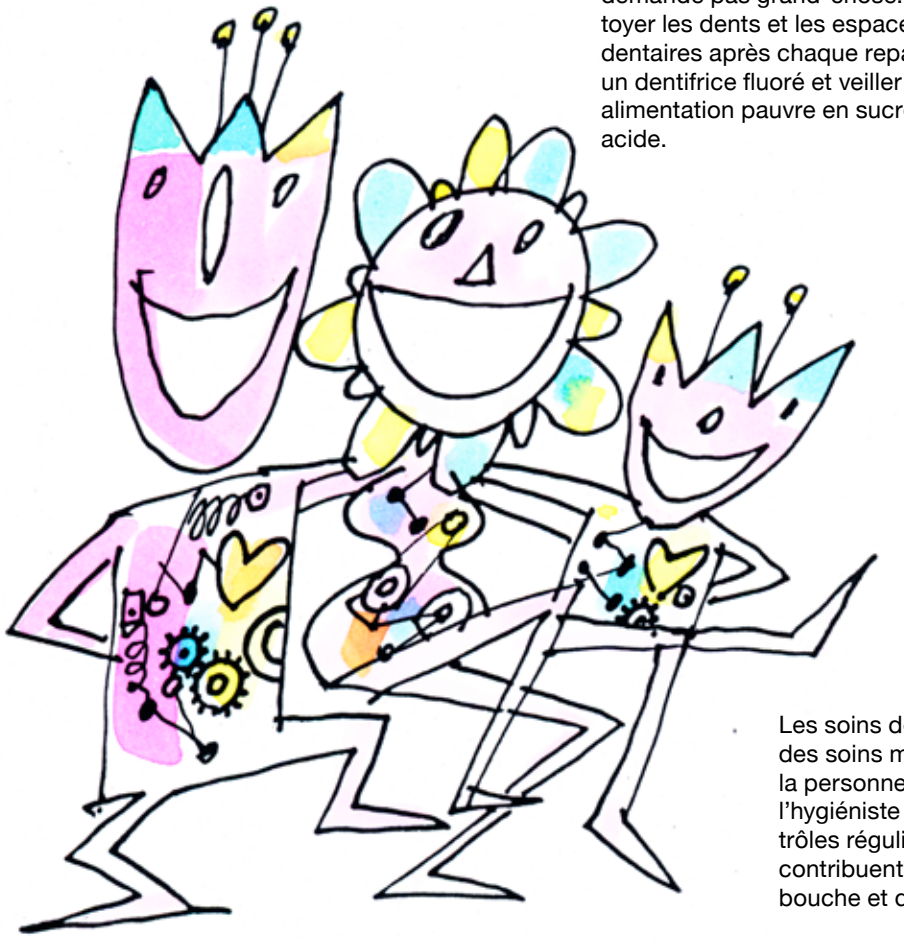

Plus de 600 espèces de bactéries se pressent dans notre bouche – certaines représentent un danger pour la santé en cas d'hygiène bucco-dentaire insuffisante.
Avec une hygiène bucco-dentaire soigneuse, nous ne laissons aucune chance à ces bactéries – et réduisons ainsi le risque de parodontite (inflammation des tissus de soutien de la dent) et de maladies générales.

Les soins dentaires font partie des soins médicaux de base de la personne. Des visites chez l'hygiéniste dentaire et des contrôles réguliers chez le dentiste contribuent à la santé de la bouche et du corps.

La santé buccale vient toujours en premier.

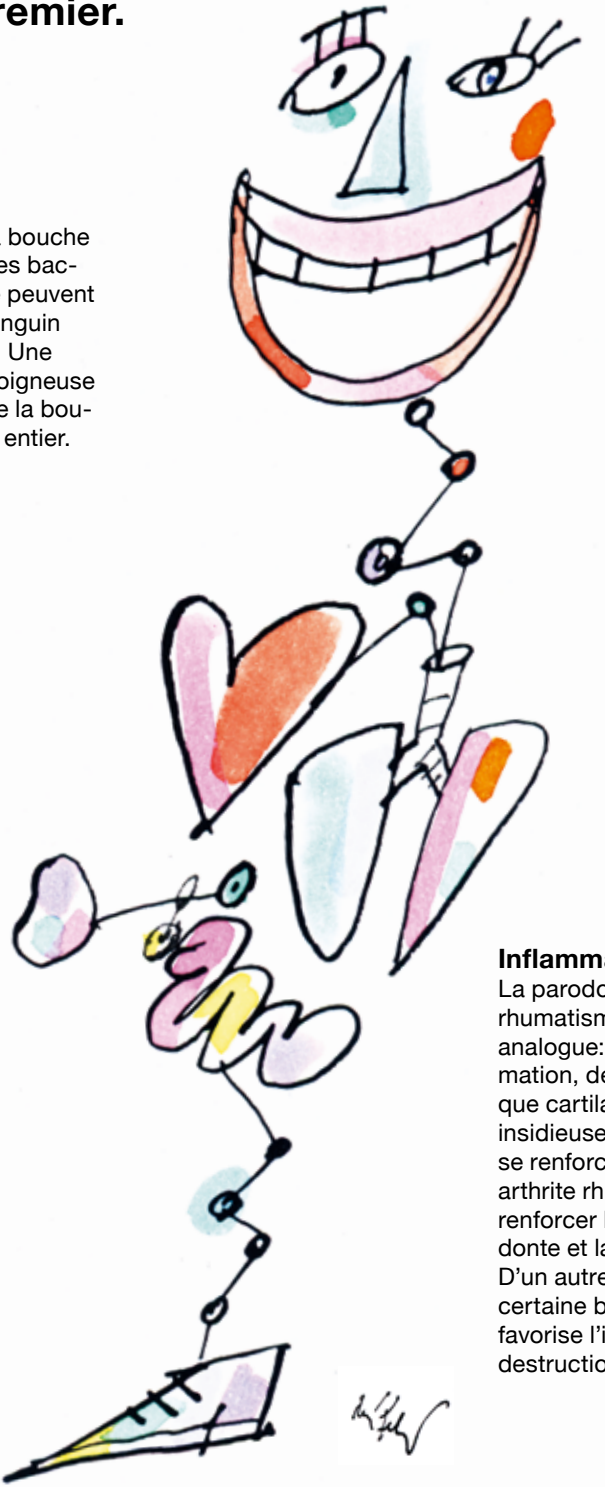

La santé est un tout
Les inflammations dans la bouche touchent le corps entier: les bactéries de la cavité buccale peuvent pénétrer dans le circuit sanguin et causer des dommages. Une hygiène bucco-dentaire soigneuse est bonne pour la santé de la bouche et donc pour le corps entier.

Glycémie/diabète
La parodontite (inflammation des tissus de soutien de la dent) et le diabète s'influencent mutuellement: la parodontite rend plus difficile le contrôle de la glycémie, augmente la mortalité chez les diabétiques et est même soupçonnée de déclencher le diabète. Inversement, la parodontite est considérée comme une complication du diabète. Le système immunitaire des diabétiques est souvent affaibli et les bactéries de la bouche peuvent proliférer.

Problèmes cardiovasculaires
Le surpoids et le tabagisme sont des facteurs de risques connus de l'infarctus du myocarde. Mais les dents? Non traitée, une parodontite (inflammation des tissus de soutien de la dent) augmente le risque de problèmes cardiovasculaires potentiellement mortels. Les bactéries de la parodontite peuvent circuler dans le corps par le système sanguin, rétrécir les vaisseaux et ainsi perturber la circulation sanguine et boucher des artères.

Maladies respiratoires
Une mauvaise hygiène bucco-dentaire augmente le risque de maladies respiratoires. Les bactéries présentes dans la bouche sont inhalées dans la gorge et les poumons où elles peuvent déclencher des maladies telles que pneumonie ou bronchite.

Risque d'accouchement prématuré
Accoucher prématurément pour ne pas s'être soigneusement brossé les dents? Des chercheurs ont établi que le risque d'accouchement prématuré chez les femmes enceintes atteintes d'une parodontite non traitée est considérablement accru. Une hygiène bucco-dentaire soigneuse est d'une importance capitale pour la santé de la mère et de l'enfant.

Inflammations articulaires
La parodontite et les maladies rhumatismales évoluent de manière analogue: par suite d'une inflammation, des tissus corporels tels que cartilage et os se dégradent insidieusement. Les deux maladies se renforcent mutuellement. Une arthrite rhumatoïde peut ainsi renforcer l'inflammation du parodonte et la dégradation osseuse. D'un autre côté, l'enzyme d'une certaine bactérie de la parodontite favorise l'inflammation et la destruction des articulations.

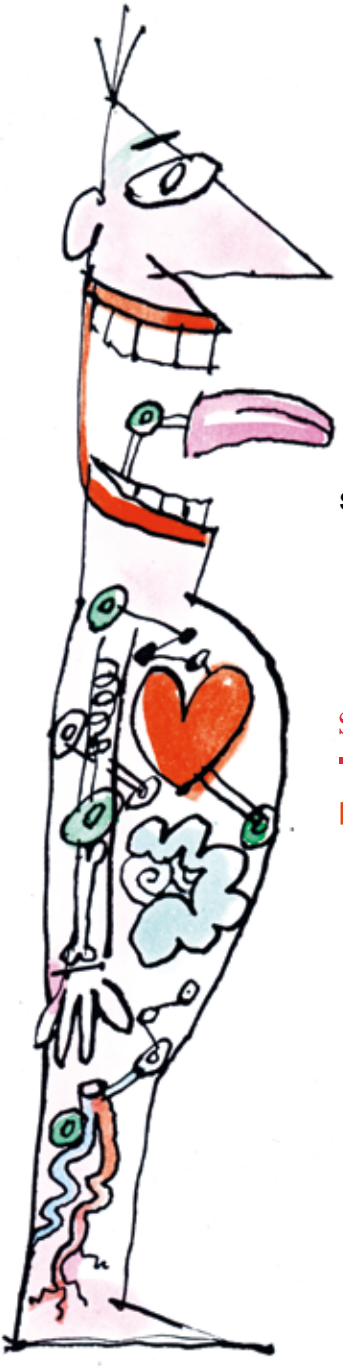

Santé buccale en Suisse
www.bouchesaine.ch

Organisateurs :

Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société Suisse d'Odonto-stomatologie
Società Svizzera di Odontologia e Stomatologia
Swiss Dental Association
SSO
Nos médecins-dentistes.

Swiss Dental Hygienists

Recherche elmex

Partenaires :

FMH
Foederatio Medicorum Helveticorum

KKA
CCM
CMC

SSP

SWISSLOS
Basel-Landschaft

SWISSLOS
Fonds de loterie canton de Soleure

Votez maintenant et gagnez!

Quelle illustration de l'Action Santé buccale vous plaît-elle le plus? Votez pour votre illustration préférée sur www.bouchesaine.ch! Chaque participant peut gagner: l'Action Santé buccale organise un tirage au sort permettant de gagner 3 bons d'hôtel d'une valeur de 300 francs chacun et 7 brosses à dents électriques.

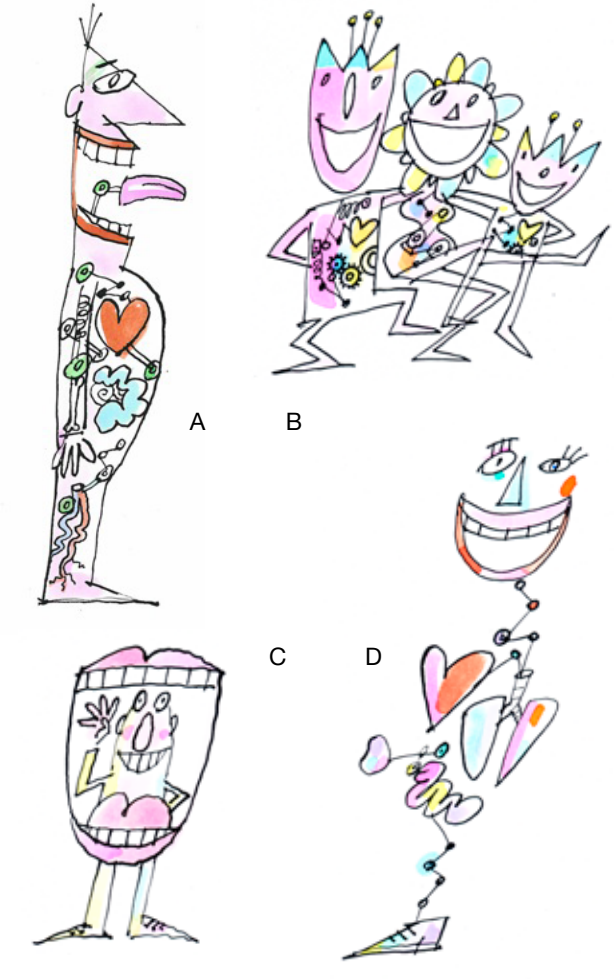

www.bouchesaine.ch

Conditions de participation

1. Participation La participation est gratuite, non soumise à l'achat d'une prestation payante à l'organisateur ou à un tiers et indépendante de tout autre contrat. Elle n'est liée qu'à l'inscription gratuite au jeu. Il est important que vous lisiez et compreniez les présentes conditions de participation, car toute participation au concours signifie que vous les acceptez. Si vous ne souhaitez pas accepter ces conditions, ne participez pas au concours. En participant au concours, le participant accepte les conditions de participation.
L'organisateur de ce concours est l'action «Santé buccale en Suisse».
Participation jusqu'au 31 décembre 2014.

2. Notification du gain Les gagnants seront tirés au sort et informés par e-mail. Les modalités de remise du prix seront fixées individuellement avec les gagnants, par e-mail. La remise du prix par la Poste transfère la responsabilité du transport au gagnant. Les gagnants acceptent de recevoir le prix à titre personnel, et que leurs noms ainsi que leur lieu de résidence soient publiés dès le 1er janvier 2015 sur le site Internet de l'action «Santé buccale en Suisse» (www.bouchesaine.ch). Si un gagnant ne se manifeste pas dans les 30 jours suivant la notification de son gain en utilisant les moyens de communication mentionnés par l'action «Santé buccale en Suisse», il devra renoncer à son gain. La publication des noms des gagnants n'est pas garantie.

3. Droit de participation Seules les personnes résidant en Suisse peuvent participer. Les participants sont responsables de l'exactitude des données personnelles transmises dans le cadre de leur participation ainsi que du respect des conditions nécessaires à leur participation. La saisie de données non conformes et/ou le manquement à toute condition ont pour conséquence immédiate la perte du droit à la participation, sans que l'organisateur n'ait à faire de déclaration expresse. Si un gagnant potentiel n'est pas autorisé à participer au sens des présentes conditions, exclues son gain est annulé. Les proches des collaborateurs travaillant sur l'action «Santé buccale en Suisse» sont exclus de la participation. En sont également exclues les personnes qui participent au tirage au sort avec plus d'une adresse e-mail, les clubs de jeux-concours ainsi que les personnes ayant recours à des moyens de participation automatisés (comme les robots). Tout recours juridique est exclu.

4. Tirage au sort Lors du tirage au sort, seuls les prix suivants seront mis en jeu:

1er-3e prix: 1 bon valable dans un hôtel d'une valeur CHF 300.–
4e-10e prix: 1 brosse à dents électrique elmex®.

Le tirage au sort n'aura lieu qu'entre les participants qui remplissent toutes les conditions nécessaires à la participation et qui ont rempli les champs de saisie de manière complète et pertinente. L'organisateur n'assume aucune responsabilité quant aux défaillances techniques, en particulier les défaillances du réseau téléphonique, du réseau, de la connexion Internet ou de l'ordinateur du participant.

5. Aucun paiement en espèces, aucune cession Les prix ne peuvent être cédés à une autre personne que celle tirée au sort et ne seront pas payés en espèces. Le gagnant accepte les modifications nécessaires du gain entraînées par des facteurs qui ne relèvent pas de la sphère d'influence des entreprises participant au concours.

6. Modifications ou suspension du jeu L'organisateur se réserve le droit d'interrompre le jeu de manière totale ou limitée dans le temps si des difficultés apparaissent et mettent en danger l'intégrité du jeu. Toute obligation de dédommagement de l'action «Santé buccale Suisse» et de ses organes, employés et fournisseurs, en lien ou non avec le jeu, quel qu'en soit le motif juridique est, dans la mesure où elle est autorisée par la loi, limitée aux cas de faute lourde ou de dol.

7. Protection des données Les données personnelles collectées dans le cadre de la participation au jeu (nom, prénom, adresse e-mail) ne seront utilisées que pour le déroulement du jeu. Elles ne seront en principe pas communiquées à des tiers. Ces données seront communiquées à une entreprise qui n'est pas liée à l'action «Santé buccale en Suisse» uniquement dans les cas où cela est nécessaire pour l'envoi ou la remise
des gains.

Berne, le 13.08.2014